

Licence professionnelle

Métiers du BTP : Bâtiment et construction - Management et Ingénierie des Entreprises de Façades

- ▶ formation continue
- ▶ formation en alternance
- ▶ formation initiale

Durée : 1 an

BAC +3

Année universitaire : 2019-2020



Présentation

La Licence Professionnelle Management et Ingénierie des Entreprises de Façades forme en alternance des cadres techniques polyvalents en management et en ingénierie du second œuvre, pour répondre à un besoin de la profession de l'enveloppe du bâtiment.

Le candidat apprenti est sélectionné par l'IUT après examen de son dossier scolaire et entretien.

Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** avec une entreprise d'accueil.

Objectifs

L'objectif principal de la formation est de donner les compétences nécessaires pour participer au management et au développement technologique de l'entreprise et de pouvoir y exercer rapidement des responsabilités.

Elle permet aux candidats ayant un profil scientifique et/ou technique d'acquérir un métier et un emploi rapidement.

Savoir-faire et compétences

Le métier de cadre de l'ingénierie de l'enveloppe du bâtiment est à la croisée de plusieurs domaines :

Le bâtiment : réalisation de l'enveloppe du bâtiment (façades légères, couverture, étanchéité), mise en œuvre et gestion d'un chantier (organisation de chantier, pose de la façade et de la couverture, suivi du chantier, contrôles et essais sur site, réception de chantier), dans le respect du

droit (code de la construction) et des règles de la profession (normes et D.T.U.)

La mécanique générale : utilisation de techniques et d'outils de conception et de réalisation des éléments d'enveloppe : fenêtres, façades panneaux, façades rideaux, verrières, vérandas et de leurs systèmes d'assemblage, etc. avec mise en œuvre et mise en production ; connaissance des matériaux et produits utilisés dans l'enveloppe du bâtiment : aluminium, PVC, verre, matériaux du bâtiment, produits d'étanchéité et d'assemblage...

La métallerie : utilisation de composants métalliques venant renforcer tout ou partie d'une enveloppe de bâtiment (éléments de façade ou de toiture), tels que les profils laminés : produits sidérurgiques, profilés formés en acier ou profilés filés en aluminium, d'accessoires métalliques (quincaillerie, attaches) et des techniques de mise en forme, de traitement de surface et d'assemblage (usinage, soudure, laquage, anodisation etc.).

Le management : management des activités de l'entreprise, G.R.H., appels d'offres, commercialisation, devis, gestion financière, gestion de projets

Durée

La formation se déroule durant 1 année universitaire complète (entrée début septembre). Elle s'effectue en alternance 2 mois à l'institut et 2 mois en entreprise, soit au total:

- 23 semaines à l'institut;
- 23 semaines en entreprise.

Dates

- Sélection des dossiers de candidature courant Avril 2020.
- Envoi des CV des candidats retenus aux entreprises partenaires courant avril 2020.
- Rentrée universitaire le 2 septembre 2020.
- Courant novembre 2020 Réunion d'Information des Maîtres d'Apprentissage.
- Début mars 2021: bilan du semestre 1 et conseil de perfectionnement.
- Début juillet 2021: bilan du semestre 2
- fin aout-début septembre 2021: soutenance stage en entreprise et jury de la LP MIEF.

Parcours :

- › Management et ingénierie des entreprises de façades

[Consulter la fiche sur le site de l'IUT](#)

[Télécharger les modalités de contrôle des connaissances 2018-2019](#)

[Télécharger les modalités de contrôle des connaissances 2019-2020](#)

[Télécharger les tableaux des enseignements 2019-2020](#)

Organisation

La licence professionnelle se prépare en 1 an, à raison d'environ 600 heures d'enseignement, à l'université.

La licence professionnelle est organisée en 2 semestres conférant chacun 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System).

La formation est composée d'UE (unités d'enseignement) regroupées par semestres. Les effectifs sont limités afin de garantir un bon encadrement.

Les cours magistraux alternent avec des TD (travaux dirigés) auxquels s'ajoutent un **projet tutoré** collectif et une **alternance en entreprise**.

Entre les cours et les TD, le projet tutoré et l'alternance en entreprise, l'année est intensive. Le rythme d'études est soutenu et la présence aux cours obligatoire. Beaucoup

de travail personnel et de prise d'initiative sont attendus de la part de l'étudiant, notamment lors des périodes en entreprise.

Pour l'apprenti/e, l'implication personnelle est double en cours et en emploi. Il faut savoir bien gérer son temps.

Rythme d'alternance

2 mois continus à l'Institut et 2 mois continus en entreprise.

Stages

Plutôt qu'un stage de 15 à 20 semaines, il s'agit d'une immersion de 23 semaines en entreprise où les missions susceptibles d'être confiées aux apprentis de la LP M.I.E.F. sont:

Niveau de responsabilité :

Les apprentis doivent être capables d'utiliser les moyens de gestion, de calcul, de conception, de production, de mise en œuvre, de veille technologique de l'entreprise et d'en assurer la mise en place dans des entreprises spécialisées dans l'enveloppe du bâtiment.

Les licenciés formés auront présent à l'esprit l'environnement, la sécurité, la dimension économique, juridique et humaine des décisions prises.

Missions :

Assister le chef de projet ou le responsable technique dans les domaines suivants :

- Conception en Bureau d'études.
- Dimensionnement acoustique, thermique et en stabilité
- Mise en œuvre et pose, suivi d'une fabrication
- Assister le conducteur de travaux sur le terrain et en entreprise.
- Assister le chargé d'affaires ou le responsable de l'entreprise dans les domaines suivants :

- › Technique et normatif
- › Juridique
- › Économique

Métiers préparés

Fonction à dominante TECHNIQUE

- › Technicien BE, Chargé d'études, Chef de projet, Responsable d'opération, Responsable de Production, Mètreur chiffrer

Fonction à dominante CHANTIER

- › Chef de chantier, Conducteur de travaux.
- › Coordonnateur de travaux OPC

Fonction à dominante MANAGEMENT (à terme)

- › Chargé d'affaires,
- › Chef d'agence

Stages et projets tutorés

Stages en entreprise et projets tutorés favorisent l'accès à l'emploi.

Stages en entreprise:

Dans le cadre de la LP MIEF, il s'agit essentiellement, dans le cadre de l'alternance, d'une immersion en entreprise de 23 semaines.

Projets tutorés:

Le projet tutoré vise à placer l'étudiant en situation professionnelle. Par groupe (de 4 à 6), les étudiants sont amenés à travailler sur une problématique technique en rapport avec l'enveloppe du bâtiment. Tout au long de l'année, les étudiants mettent en œuvre leurs connaissances et leur savoir-faire dans le domaine de leur formation. Ce projet, réalisé en équipe et en autonomie permet d'appréhender la méthodologie de conduite de projet utile pour leur insertion professionnelle. Le projet fait l'objet pour l'étudiant d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Contrôle des connaissances

Obtention du diplôme:

- Intégrée au LMD, la licence professionnelle équivaut à **60 crédits** ECTS. L'étudiant/e les valide s'il/elle obtient au moins 10/20 de moyenne générale sur l'ensemble des UE, et une moyenne de 10/20 au projet tutoré et au stage en

entreprise. Ces derniers font l'objet d'un **rapport**, évalué lors d'une soutenance **orale**.

- Si les moyennes ne sont pas vérifiées ou le jury se trouve confronté à une situation particulière (absences non justifiées; etc.), alors il délibère.

Capitalisation; Conservation; Compensation

› Capitalisation:

- les UE (Unités d'Enseignement) et les crédits (ECTS: European Credits Transfer System) associés sont acquises définitivement par l'étudiant dès qu'il y a obtenu la moyenne ($\geq 10/20$);

- seules les UE sont affectées des crédit ECTS, les matières étant affectées de coefficients.

› Conservation si non obtention du diplôme:

- l'étudiant peut conserver les moyennes $\geq 10/20$ des matières dans les UE non acquises;

- lorsqu'il n'a pas satisfait les Modalités du Contrôle des Connaissances, l'étudiant peut, à sa demande auprès du responsable de filière, obtenir le maintien des UE dont la note est $\geq 8/20$

- l'étudiant qui le souhaite peut subir à la seconde session les épreuves des UE et/ou des matières conservées (mais non capitalisée). Seule la meilleure des deux notes est prise en compte.

› Compensation:

- La compensation entre matière d'une unité d'enseignement [UE], d'une part, et UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Modalité d'accès

Admission

La licence professionnelle est accessible aux étudiants ayant validé 120 crédits ECTS :

- › 2e année de licence validée
- › **DUT** (diplôme universitaire de technologie)

› **BTS** (brevet de technicien supérieur) dans un domaine d'études compatible avec la mention demandée.

Recrutement sur dossier et entretien de motivation. Sont examinés le parcours d'études (diplôme obtenu, spécialité suivie et résultats), les stages et les activités personnelles dénotant une compétence ou un intérêt pour le secteur envisagé.

Conditions d'admission

L'admission se fait sur **dossier de candidature**, **entretien de motivation** et parfois même sur **tests d'admission**.

Pré-requis nécessaires

Pour être admis à suivre la formation, les candidats apprentis doivent avoir moins de 31 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- › **DUT secondaires** : GMP, GC, GTE, SGM ...
- › **BTS secondaires de la profession** : Enveloppe du Bâtiment, Bâtiment, Etude et Economie de la Construction, Construction Métallique ...
- › **BTS Autres** : Conception de Produits Industriels (CPI) ...
- › **Diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III** ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale, dont le cursus antérieur est compatible avec celui de la LPMIEF.

Validation des Acquis de l'Expérience

✉ [Après avoir prouvé la pratique d'une activité en lien avec les métiers de l'enveloppe du bâtiment et de la façade pendant une période d'un an minimum, tout salarié \(CDI, CDD, intérimaire\) peut bénéficier d'une VAE pour la Licence Professionnelle Management et Ingénierie des Entreprises de Façades.](#)

Et après

Poursuite d'études

La licence professionnelle MIEF n'a pas pour vocation de permettre une poursuite d'études. On constate cependant

que plus d'un tiers de nos étudiants poursuivent en alternance en école d'ingénieur ou en master en lien avec les métiers du bâtiment.

Insertion professionnelle

Généralement, la quasi totalité des étudiants se voit proposer en fin de cursus un CDI ou un CDD.

Statistiques, devenir des étudiants

60% intègrent le milieu professionnel.

35% poursuivent des études.

Admission

L'admission se fait sur **dossier de candidature**, **entretien de motivation** et parfois même sur **tests d'admission**.

Contrôle des connaissances

Obtention du diplôme:

- Intégrée au LMD, la licence professionnelle équivaut à **60 crédits** ECTS. L'étudiant/e les valide s'il/elle obtient au moins 10/20 de moyenne générale sur l'ensemble des UE, et une moyenne de 10/20 au projet tutoré et au stage en entreprise. Ces derniers font l'objet d'un **rapport**, évalué lors d'une soutenance **orale**.

- Si les moyennes ne sont pas vérifiées ou le jury se trouve confronté à une situation particulière (absences non justifiées; etc.), alors il délibère.

Capitalisation; Conservation; Compensation

› Capitalisation:

- les UE (Unités d'Enseignement) et les crédits (ECTS: European Credits Transfer System) associés sont acquises définitivement par l'étudiant dès qu'il y a obtenu la moyenne ($\geq 10/20$);

- seules les UE sont affectées des crédit ECTS, les matières étant affectées de coefficients.

› Conservation si non obtention du diplôme:

- l'étudiant peut conserver les moyennes $\geq 10/20$ des matières dans les UE non acquises;

- lorsqu'il n'a pas satisfait les Modalités du Contrôle des Connaissances, l'étudiant peut, à sa demande auprès du responsable de filière, obtenir le maintien des UE dont la note est $\geq 8/20$

- l'étudiant qui le souhaite peut subir à la seconde session les épreuves des UE et/ou des matières conservées (mais non capitalisée). Seule la meilleure des deux notes est prise en compte.

› **Compensation:**

- La compensation entre matière d'une unité d'enseignement [UE], d'une part, et UE, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Infos pratiques

IUT Roméro, Evry
25 Cours Monseigneur ROMERO
91000 EVRY